

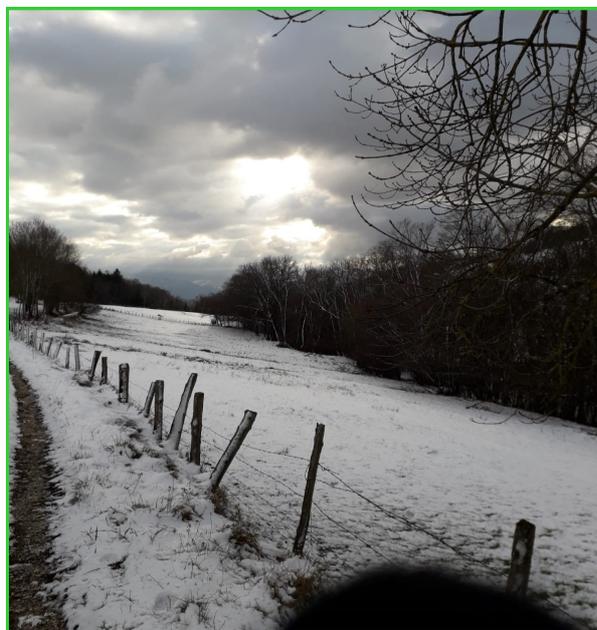
LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



DEC / JANV / FEV 2021

SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie du Village.....	P. 4
La Vie des Commissions.....	P. 5
Le Portrait.....	P. 8
Le Dossier.....	P. 10
La Vie Associative.....	P. 12
Infos Générales.....	P. 14
À vos Agendas.....	P. 16



Le Maire, Patrick Buisson
et le Conseil Municipal

vous adressent leurs

Meilleurs Vœux

Mairie de Saint-Aupre : 72 route du Champtoraz, 38960 Saint-Aupre
accueil@st-aupre.fr / 04 76 06 01 06



TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet www.st-aupre.fr - appli mobile POLITEIA

INFOS MAIRIE



LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-aupriennes,
Chers Saint-aupriens,

Il y a un an, qui aurait cru que 2020 serait une année si particulière, si anxio-gène, si triste... de par l'arrivée d'un virus qui nous paraissait bien lointain, en

Chine à Wuhan... hormis quelques spécialistes, pas grand monde...

Pourtant, il est venu frapper à la porte de chaque pays, déstabilisant nos sociétés par cette crise sanitaire, économique, sociale et comme bien souvent, ce sont les personnes vulnérables, les aînés, certains corps de métier et notre jeunesse, le monde culturel, nos étudiants qui en souffrent le plus... Confinements, dé-confinements, attestations dérogatoires, couvre-feux, port du masque, avalanche de données et de chiffres, course au vaccin, parole donnée à une multitude de spécialistes (ou pas d'ailleurs) sur les plateaux télé, succession de mesures parfois incohérentes ou difficiles à mettre en place... quel climat bien étrange !

Chacun a tenté, et essaie encore de faire au mieux pour que nous puissions vivre à nouveau normalement... ce ne sera pas chose simple. Après nous avoir annoncé une première vague, puis une seconde, éventuellement une troisième, il faudra être surtout combatif face à la vague liée aux impacts d'une telle crise, et ce dans tous les domaines.

N'oublions pas aussi que notre société a, une nouvelle fois, été frappée par des actes terroristes et autres drames effroyables...

Le mal avait plusieurs formes en 2020 et je crois que nous souhaitons que cette année, qui restera dans nos mémoires, s'en aille pour laisser place à la vie et à l'espoir... nous aurons appris que dans une telle période qu'une attention, un geste, une parole, un soutien inattendu prend une toute autre valeur et que le bonheur a un tout autre sens... et que le petit problème du quotidien n'est finalement pas si grave.

Comme vous vous en doutez, la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité ne pourra avoir lieu, ni le repas des aînés organisé par les membres du CCAS mais nous espérons pouvoir bien entendu nous retrouver dans l'année 2021 pour partager un moment de convivialité si cher à Saint-Aupre.

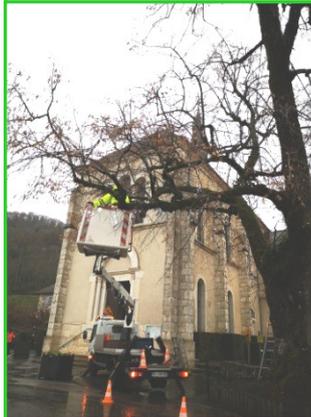
Ne doutez pas que la municipalité, le CCAS, les services municipaux, le monde associatif, culturel, scolaire continueront à œuvrer en 2021 bien que l'année démarre sur un schéma toujours compliqué.

L'ensemble des élus, ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021 ainsi qu'à vos proches.

Prenez soin de vous,

Votre Maire,
Patrick Buisson

Les décorations du centre village pendant les fêtes



DISTRIBUTION BULLETIN MUNICIPAL

Vous recevez tous les 3 mois dans votre boîte aux lettres Le Petit Monde de Saint-Aupre, bulletin municipal qui vous informe sur la vie de la commune.

Certains saintaupriens ont pris l'habitude de le retrouver sur le site internet de la mairie et ont exprimé le souhait de ne plus le recevoir en version papier.

Pour cela, il nous faut identifier les boîtes aux lettres dans lesquelles nous ne mettrons plus le bulletin.

Si vous n'avez pas encore contacté la mairie et que vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin, envoyez un mail à accueil@st-aupre.fr ou appelez la mairie au **04 76 06 01 06**.

Restez connectés à Saint-Aupre avec l'appli **Politeia**, vous serez alertés dès parution du bulletin (consultable sur le site de la commune) -cf dernière page-

**Nous souhaitons la bienvenue
à Saint-Aupre à**



Giulia ORSALDO née le 07 Octobre 2020

**Toutes nos condoléances aux
familles, amis, de**



Maud BARDY épouse LURIN
le 29 Septembre 2020

Marthe BILLION-GRAND
épouse PESENTI
le 14 Octobre 2020

Cérémonie du 11 novembre



Les élus de Saint-Aupre, Maire, Adjointes et Conseillers ont assisté aux cérémonies de commémoration à Saint-Aupre le Haut et à Saint-Aupre le Bas, sans la population comme l'exigeait le protocole sanitaire. Des gerbes ont été déposées aux monuments aux morts de la commune.

À Saint-Aupre le Haut



À Saint-Aupre le Bas



Nouveaux arrivants : quelques conseils



**Vous venez d'emménager sur la commune ?
Nous vous souhaitons la bienvenue !**

Voici quelques démarches à effectuer :

- s'inscrire sur la **liste électorale** de la commune
- **inscrire vos enfants dans notre école** auprès de la mairie (pour la rentrée 2021 voir l'article de la Commission Enfance dans ce numéro)
- effectuer votre **changement d'adresse** gratuitement en

ligne via le site www.service-public.fr.

Cela permet d'informer plusieurs organismes publics et privés simultanément :

- Caisses de sécurité sociale (CPAM, CMSA, Caf, CNMSS...),
- Caisses de retraite (Arrco, Cnav, ...),
- Énergie (EDF, ENGIE, Direct Énergie),
- La Poste,
- Pôle emploi,
- Service des impôts
- Services en charge des cartes grises

Dans le cas d'un déménagement, vous pouvez utiliser le téléservice au plus tôt 3 mois avant la date de l'événement et au plus tard 3 mois après.

N'oubliez pas de faire transférer vos courriers auprès de La Poste afin que vos courriers envoyés à l'ancienne adresse vous parviennent à la nouvelle ! (service payant)

LA VIE DU VILLAGE

Le marché de Saint-Aupre

Du nouveau au marché du tilleul !

Depuis début décembre de nombreux habitants de Saint-Aupre et des communes voisines ont pris l'habitude de se retrouver chaque mardi à partir de 16h sur la place de l'Eglise pour le marché du Tilleul.

Pour la municipalité et en particulier pour la commission environnement, il est important d'agir et d'innover pour participer concrètement à réduire nos déplacements, encourager les filières de transformation et de commercialisation locales. Le marché local va complètement dans ce sens et permet de retrouver le lien social mis à mal par la crise sanitaire.

On y vient car chacun a pu tester la qualité des produits proposés par plus d'une dizaine de commerçants : du pain aux coquillages, en passant par le fromage, la bière, les gourmandises sucrées les légumes, liste non exhaustive...

On y vient aussi car c'est une occasion de se rencontrer, de bavarder tout en respectant les règles sanitaires.

Depuis le mardi 22, les clients se verront remettre pour

À compter du 22 décembre,

à partir de 16h00

Tous les visiteurs du marché se verront remettre des billets gratuits pour gagner de magnifiques Paniers du Tilleul offerts par la municipalité, le pays voironnais et les commerçants



Tirage au sort le mardi 26 janvier

**Tous les mardis
au MARCHÉ du TILLEUL
de SAINT-AUPRE**



chaque achat des tickets gratuits qui leur permettront de participer à la tombola dont le tirage au sort aura lieu le **mardi 26 janvier**. De superbes paniers garnis offerts par la mairie, le pays Voironnais et les commerçants seront ainsi remportés par les heureux gagnants.

Donc pour mieux vivre, rendez-vous au marché du tilleul !

Notre tilleul a besoin que l'on s'occupe un peu de lui

Plus de 400 ans, la sentinelle de notre village ...

Il suffit de le regarder, ce vénérable ancêtre qui a traversé des guerres, des famines, des sécheresses, des tempêtes, et bien d'autres aléas. Le tilleul nous dit que des épidémies, des pandémies, il en a vu aussi et qu'elles font partie du passé maintenant. On a toujours fini par les traverser.

Nous l'avons mis en valeur en l'illuminant pour cette fin d'année mais il faut aller un peu plus loin car l'outrage des ans laisse des traces et des blessures qu'il est indispensable aujourd'hui de panser. Nous nous devons de lui prodiguer des soins afin qu'il puisse continuer à transmettre sa sagesse aux générations futures.

Il est donc nécessaire de rénover sa base tout en apportant les protections à ses racines mais aussi d'intervenir sur sa structure afin de prévenir les maladies et de renforcer sa charpente.

Ce jeudi 17 décembre, Véronique Bally, Lionel Pégoud, Maurice Delphin et Pierre Galland ont reçu Rémy GUYARD architecte du CAUE, Rachel Anthoine CAUE Pole Paysage, Pascale Chaumet Chargée au Département du développement culturel Voironnais- Chartreuse afin de définir les mesures à prendre et de trouver les moyens de financer cette cure de jouvence.

La première étape consistera à effectuer un diagnostic physique et biologique de l'arbre par des spécialistes. Les résultats



de ce diagnostic permettront ensuite d'entreprendre les actions nécessaires pour équilibrer et renforcer sa charpente (élagage, haubanages, étayage...). Enfin, l'aménagement de son environnement et de la voirie qui le borde seront étudiés et mis en œuvre.

Tout ceci devrait démarrer très rapidement et gageons que notre « SULLY » trouvera au prochain printemps l'envie de surveiller les siècles à venir.

LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION PATRIMOINE VOIRIE

Ce qui a été fait sur la fin de l'année :

- Commencement de l'installation de jeux dans la cour de l'école (il reste deux jeux à installer et les sols souples à poser dès que les conditions météo le permettront).



- Le passage du lamier sur certains chemins communaux (Chambures, Veisières, des Étangs, de La Montagne) a été effectué au mois de novembre.

- Pose de lambris sur le mur gauche dans l'église du haut.



Les premiers flocons sont arrivés, donc les premières sorties de déneigement pour les employés communaux (pour le bas) et Cédric Barnier (pour le haut).

Une partie des travaux (jeux de cours et églises) a été cofinancée par le Pays Voironnais.



- La réfection d'une partie du toit de l'aile de l'église du bas, pour éviter les infiltrations d'eau.



- La mise en place de deux renvois d'eau chemin des étangs.

En prévision pour 2021 :

- La réhabilitation du bâtiment communal (ex ERGH) en logement communal (entre la mairie et l'école).
- La réalisation d'un cheminement piétonnier à la Rossetière (entre le Briançon et St Etienne de Crossey) pour la sécurité de tous.
- La remise en eau du bassin à côté de la mairie.
- Pose de la marquise à l'Eglise de Saint-Aupre le Haut.
- Expertise, travaux d'entretien et réaménagement au pied du tilleul.

Lionel PEGOUD, Adjoint Patrimoine Voirie

COMMISSION URBANISME



L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupre.

Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06

Prochaines permanences (rdv à partir de 14h) :

- mercredi 13 janvier 2021
- mercredi 10 février 2021
- mercredi 10 mars 2021

Ces RDV sont GRATUITS.

Déclaration préalable de travaux et demande d'alignement pour les poses de portails et de clôtures

Par délibération 2020-38 du 14 décembre 2020, Vous devez déposer une déclaration préalable pour la pose de portail et de clôtures.

Vous devez également faire une demande d'alignement auprès de la mairie pour ces travaux lorsque ceux-ci se trouvent le long d'une voie communale (route, voie, impasse, chemin) ou départementale.

Le service urbanisme reste à votre disposition pour toutes questions.

Gérard LANFREY, Adjoint à l'urbanisme

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2021



Votre enfant aura 3 ans en 2021, il fera donc sa rentrée en septembre à l'école du Tilleul. Si vous n'avez pas encore informé la mairie, il est temps de le signaler par mail à : accueil@st-aupre.fr en indiquant son nom, son prénom, sa date de naissance et le niveau qu'il intégrera.

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune ou si vous connaissez des familles avec enfants en cours d'installation, prenez contact avec le secrétariat de mairie au plus vite (04 76 06 01 06).

La scolarisation à domicile

Le 2 octobre 2020, le Président de la République a annoncé que, dès la rentrée scolaire 2021, la possibilité de recevoir une instruction à domicile serait **strictement limitée**.

Pour rappel, lors d'une scolarisation à domicile, vous êtes tenu d'en avvertir la mairie **chaque année**.

Si vous êtes dans ce cas, merci de faire un mail à accueil@st-aupre.fr en indiquant les nom et prénom de l'enfant, ainsi que sa date de naissance.

Nouveau traiteur à la cantine

Depuis la rentrée de septembre, API Restauration a remplacé le traiteur Vercors Restauration.

Ce spécialiste de la restauration collective est basé à Domène, il livre aussi les repas pour les adultes qui peuvent les récupérer à la cantine.

À ce jour, les enfants et le personnel communal sont plutôt satisfaits des services et repas livrés.

Si vous êtes intéressés par le portage de repas, contactez la mairie par mail ou par téléphone.



Questionnaire pour les Saintaupriens de 10 à 25 ans !

N'oubliez pas de remplir et nous renvoyer le questionnaire joint au bulletin (ou par internet grâce au QR code).

Cécile BURBA, Adjointe Enfance et Jeunesse

Le CCAS (présentation)

Définition et rôles

Le CCAS, Centre Communal d'Action Social est un établissement public dont le rôle principal est d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

Le CCAS est conçu pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles.

Fonctionnement

Le CCAS est organisé de la façon suivante :

- un président : le maire de la commune.
- un conseil d'administration :

celui-ci est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes ayant des connaissances dans le domaine de l'action sociale nommées par le maire.

Le Conseil d'Administration décide de l'orientation et des choix de la politique sociale locale.

Financement

Le CCAS dispose d'un budget autonome. Il est principalement financé par la commune.

À cette subvention peuvent s'ajouter des dons et legs ainsi que des produits de quêtes ou de collectes.

Quelques exemples d'aides :

- versement d'aides aux familles en difficulté;
- attribution de logement social;
- organisation du repas des aînés;

- distribution de colis pour ceux qui n'assistent pas au repas des aînés

Des référents CCAS pour les personnes vulnérables :

Le CCAS tient un registre des personnes dites vulnérables (isolées ou en situation de handicap) et des personnes âgées de plus de 75 ans de la commune.

Chaque CCAS a l'obligation de détenir ce registre qui permet d'avoir un suivi des personnes en cas de déclenchement par le Préfet du plan canicule, du plan grand froid, du plan communal de sauvegarde et comme actuellement en cas de crise sanitaire.

Le registre contient les nom, prénom, adresse de la personne ainsi que les coordonnées d'un proche de confiance que l'on peut contacter en cas de difficulté ainsi que le nom du référent CCAS en charge de la personne.

Si vous faites partie de ces personnes, vous avez dû ou vous allez être contacté prochainement par votre référent CCAS.

Si vous souhaitez un suivi régulier par le biais d'une visite, d'un appel régulier ou si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à en faire part à votre référent.

Enfin si vous n'avez pas été contacté et que vous souhaitez faire partie du registre, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie (04 76 06 01 06).

REPAS DES AÎNÉS ANNULÉ

Il n'y aura malheureusement pas de repas des aînés cette année.

Des colis seront distribués aux personnes de plus de 70 ans en janvier par les membres du CCAS.

Membres élus



Patrick Buisson
Président du
CCAS



Christelle Glomaud
Vice-Présidente



**Cécile
Burba**



**Catherine
Chararier**



**Maurice
Delphin**



**Elisabeth
Gansel**



**Lionel
Pégoud**

Membres extérieurs



**Eliane
Berthelay**



**Dolorès
Boizard**



**Patricia
Bonfort**



**Martine
Bouvier**



**Christine
Calas**



**Cyril
Cottin-Bizonne**



**Marie-Thérèse
Larguet**



**Arlette
Masson**



**Véronique
Michallat**

LE PORTRAIT

Michel Riondet

A disparu ce mercredi 23 septembre 2020.

Il était parti, seul, de la Rossetière faire une course dans le Parc National des Écrins, au-dessus de la Bérarde, entre 2000 et 3500m,

Après 1 semaine de recherches, la CRS Alpes et le PGHM ont décidé de suspendre les recherches,

Le dernier jour, Ghislaine et Georges Galle, Jean-Luc Bournat-Queyrat, Jean-Luc Troille, Georges Turrel et Pierre Du-faud, ses proches amis, ont participé aux ultimes recherches.

Une légende vient de disparaître.

Coureur, il était connu dans toute la France et en Suisse ! Du marathon (2h40), aux 100km (8h40), 24h (170km), Alpes-Méditerranée (78km), le Balcon de Belledonne (65km en 4h55), en passant par les trails (Sierre-Zinal, UTMB, 6000D, GR20, Grand Raid 73, les Pyrénées... sans oublier évidemment le Grand Duc en Chartreuse !).

Il y a 32 ans, on disait Tour de Chartreuse et non Grand Duc ! Et Michel Riondet avait gagné la 1ère édition avec le Suisse Jacques Berlie ! Ils s'étaient attendus tout le long des 80km ! Et chaque année, il prenait le départ de cette course de montagne en Chartreuse, quand il était en forme physiquement ! Pour cette première, nous n'étions qu'une quarantaine au départ du Sappey-en-Chartreuse... dont un certain Georges Galle qui par la suite allait gagner 6 fois le Grand Duc !

Coureur, il aimait bien aider aussi les coureurs en difficultés ! Quitte à terminer avec eux !

Dans plusieurs courses, **il avait remporté le trophée du fair play** ! Sacrée référence non ?

Et même parfois, il prenait le départ en retard, voir sans dossard car il n'avait pu s'inscrire dans les temps !

Et avec le Spiridon il avait traversé en courant les Vosges, le pays Cathare, le sentier Stevenson, Grenoble/Le Mont St Michel en relais, Uriage/Les Pennes Mirabeau toujours en

relais ! Sans oublier le Tour de l'Isère et la Traversée des Alpes toujours en relais avec les Copains d'Abord !

Et quand il ne courait pas, il aidait les organisateurs comme aux 100miles de France (où il encouragea l'ami Roland Vuilleminot), aux 24h de Saint-Laurent-du-Pont, au Circuit de la Sure...

Et nous devons faire les 100km en 2021 pour les 50 ans de la course !

Montagnard, tous les sommets de Chartreuse, Belledonne, Vercors, Dévoluy, Oisans, Bauges... l'avaient vu passer X fois ! Il aimait partir seul et souvent il ne disait rien de ses destinations ! Parfois, pris par la nuit, comme au Pic Coolidge à 3700m, il passait la nuit dehors... et ne rentrait chez lui que le lendemain !

En 1 semaine, il faisait le Taillefer, la Croix de Belledonne et terminait par le Granier ! Les connaisseurs apprécieront !

Et je me souviens, qu'allant m'entraîner chez lui à Saint-Aupre à 8h du matin, sa maman me disait souvent qu'il n'était pas encore rentré... !

Et quand il rentrait du boulot (il était plombier) vers 17h, il partait de chez lui pour faire « sa montagne » la Sure ! Dont il connaissait tous les secrets !

La montagne l'a vu aussi vu faire des compétitions en ski de fond (traversée du Vercors, la Savojarde, traversée de Chartreuse...) en raquettes et même des trails blancs (Autrans...).

Il avait même fait quelques triathlons des neiges (Le Sappey/La Ruchère...).

La montagne, c'était sa vie !

Voyageur aussi ! L'ami Michel avait fait des « expéditions » au Groenland, Islande, Nunavut, Ladakh. Et même après des heures et des heures de marche, il trouvait toujours un moment pour aller courir ! Et je me souviens que dans le Grand Nord canadien, après avoir installé le bivouac, il partait sur les traces... des ours ! Et notre guide le réprimandait souvent !



Michel Riondet aux 24h de Saint-Laurent du Pont



Michel Riondet au Grand Duc

Derrière le coureur, le montagnard, le voyageur, il y avait **l'homme**.

Toujours prêt à vous aider, à vous rendre service, à vous appeler pour courir ou randonner, dur au mal. Que de fois il a pris le départ d'une course blessé, mais toujours souriant ! Et quand il ne courait pas, il encourageait les coureurs !

Simplicité, générosité, volonté, voilà les mots que l'on retrouve dans les dizaines de messages provenant de toute la France !

Michel (sans portable et sans ordinateur) était pourtant une véritable encyclopédie de la course à pied et de la montagne ! Il notait tous les résultats, soulignait dans **l'Ultra Marathonien** les noms, records, moyenne..., les dates de toutes les courses... Bref il était incollable !

Ancien de **l'ALV Voiron**, membre du **Mouvement Spiridon** depuis 1981, et fidèle adhérent de **l'Ultra Maratho-**

nien, Michel Riondet sera toujours présent avec nous ! Certains coureurs, organisateurs parlent de Michel comme une **légende** ! Et il le restera !

Le dernier jour des recherches, le capitaine Jaunard qui dirigeait les recherches, nous a dit que la montagne rendait hommage à notre ami sous un splendide soleil et les sommets enneigés !

Il aimait tellement la montagne, qu'elle l'a gardé. Il est resté là où il aimait et devait être. Il ne pouvait rêver mieux pour partir.

Salut Michel,

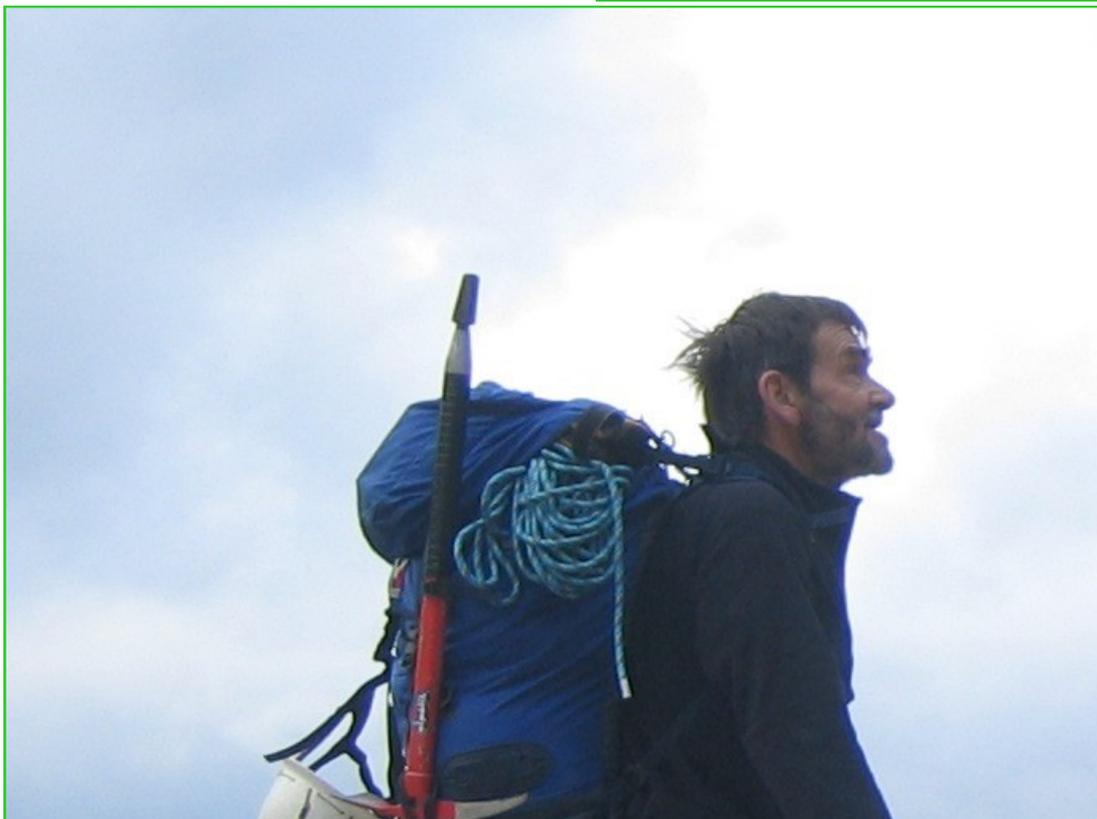
Pierre Dufaud

Une soirée hommage devrait lui être rendue, et pourquoi pas une « Michel Riondet » entre St Laurent du Pont et le sommet de la Sure, sans dossard, chronomètre, classement,

Mais laissons le temps au temps.



Ici avec une autre légende FEFÉ Genève, et Georges Galle 6 fois vainqueur du Grand Duc!



Michel Riondet en direction du Pic Coolidge (3700m)

LE DOSSIER

Le saviez-vous?

En dépit d'une superficie réduite (12 km², soit 0,002% de la superficie du territoire national), la commune de Saint-Aupre abrite un peu plus de 500 espèces de plantes (fougères – arbres – fleurs), soit 10% de la totalité des espèces de France métropolitaine.

Nous nous devons bien évidemment de préserver cette grande biodiversité, d'autant que certaines espèces bénéficient d'une protection partielle ou totale.

Le premier objectif de cette rubrique sera de présenter ces espèces, afin de les connaître et donc de les protéger.

Commençons par 3 espèces d'orchidées :



Orchis à fleur lâche : D'une hauteur de 30 à 60 cm, cet orchis a des fleurs d'un pourpre violacé foncé, disposées en un épi long et très lâche.
Il fleurit de mai à juillet dans les prairies marécageuses.



Orchis de Traunsteiner : D'une hauteur de 10 à 40 cm, cet orchis a généralement 5 à 12 fleurs pourpre.
Il fleurit de mai à juillet dans les prairies humides.



Orchis très odorant : D'une hauteur de 15 à 40 cm, cet orchis possède des fleurs rose violacé, à odeur de vanille très prononcée.
Il fleurit de mai à juillet dans les prairies humides et les forêts claires.

Le deuxième objectif est que vous partiez à leur découverte sur notre belle commune !

Lors de vos promenades à Saint-Aupre, peut-être verrez-vous une ou plusieurs de la vingtaine d'espèces d'autres orchidées.

Sauriez-vous reconnaître celles-ci ?



A



B



C



D



E

Un peu d'aide ?

Associez à chacun de ces noms sa photo... : Céphalanthère à longues feuilles (1) ; Ophrys abeille (2) ; Néottie nid d'oiseau (3) ; Orchis homme pendu (4) et Orchis singe (5)

Et saviez-vous aussi que plus de 150 espèces d'oiseaux ont été répertoriées sur notre commune, représentant plus de 26% des espèces de France ? Certains sont là toute l'année, d'autres juste de passage...

Nombreux sont ceux qui peuplent nos jardins, que vous nourrissez peut-être l'hiver par temps froid, et dont les noms vous sont familiers : moineau, rouge-gorge, pinson, merle noir, roitelet, mésange, verdier d'Europe, chardonneret, bergeronnette (.etc..). Mais **sauriez-vous reconnaître ceux présentés ci-après ?**



A



B



C



D



E



F



G



H



I



J



K



L

Réponses : A-Bergeronnette grise B-Charbonneret élégant C-Mésange bleue D-Mésange charbonnière E-Rouge gorge familier F-Moineau commun G-Merle noir H-Pinson des arbres I-Bruant jaune J-Rougequeue noir K-Bouvreuil pivoine L-pic épeiche

Il en est avec des noms originaux que nous connaissons moins bien (voire pas du tout) :



Troglodyte mignon

*Il mesure moins de 10 cm de longueur et ne pèse que 8 g environ
Il aime les forêts feuillues, un sous-bois dense et riche avec un accès facile au sol.
On le trouve également des plans d'eau ou dans les marais. Il se nourrit d'insectes*

Chevalier cul-blanc

*Oiseau migrateur qui fréquente les marais et les zones marécageuses ; il mesure environ 24 cm et pèse de 70 à 90g
Alimentation : invertébrés, insectes, araignées*



Gros bec Casse-noyau

*Il mesure de 16-18 cm, et pèse de 70-80 g.
Sa présence et son abondance sont déterminées par l'abondance des graines dont il se nourrit majoritairement. Avec son énorme bec, il est capable de casser par exemple des noyaux de cerise. Il consomme aussi des bourgeons en fin d'hiver, de jeunes pousses d'arbres au printemps, des fruits en fin de belle saison.*

Mais tout ceci n'est qu'un échantillon de la flore et de la faune de notre commune que l'on souhaite préserver, en témoignent les actions menées en fin d'hiver pour aider la migration des amphibiens vers les marais.

La Commission Environnement

Ensemble, protégeons, découvrons et faisons découvrir cette richesse

Pour cela, nous vous proposons de participer à l'illustration de la rubrique « Environnement » de notre village.

Immortalisez par une photo (ou pourquoi pas un film ?) un oiseau, un mammifère, un amphibien, un insecte ou encore une fleur, un champignon..., lors de vos promenades en campagne, en forêt ou tout simplement dans votre jardin.

Envoyez vos prises de vue (en précisant le lieu de leur réalisation dans Saint-Aupre). à biodiversite@st-aupre.fr

Nous les publierons sur le site, et, si 2021 nous permet de retrouver un peu de cette vie sociale qui nous manque tant, un premier **diaporama sera présenté à l'occasion de Passion et Art** ; nous espérons que chaque nouvelle édition permettra d'afficher toujours plus de photos grâce à la passion de chacun.

Vous pourrez aussi retrouver tout cela sur le site de la mairie dans la rubrique (votre rubrique) « biodiversité à Saint-Aupre ». **Un grand merci pour votre participation et très bonne année 2021 !**

LA VIE ASSOCIATIVE



Bon, il faut bien admettre que 2020 n'a pas été une année super propice pour faire des trucs avec plein de monde ensemble, ce qu'on aime bien faire au REPÈRE en somme ! Toutefois, restant résolument optimistes, on sait qu'on va pouvoir reprendre les activités du REPÈRE... Bientôt !

Bien sûr, on ne peut pas savoir quand les activités régulières vont pouvoir reprendre, mais on est dans les starting blocks, aux aguets des nouvelles sur les dates d'ouverture des salles, les jauges possibles, le nombre de personnes possible ensemble dans les lieux publics etc. Dès que ce sera possible... On recommencera les dimanches croissants, on jouera et chantera pendant les récrés musicales, on speakera Eengleesh tous les lundis soirs, on jouera avec les mots pendant les ateliers d'écriture, on coudra des jolies choses, on fera des soirées films / débats, on écouterait des gens qui feront des conférences, on dégustera pendant les soirées toques à thème, on admirera de nouveau des expositions au REPÈRE, on écouterait des lecteurs qui viendront pour se livrer à nous, on visitera les Grottes de St Aupre, on ira au théâtre, on ira aux concerts des musiciens locaux et parfois moins locaux... Et on fera des choses qu'on n'a pas encore faites, qui restent à inventer.

Notre site web reste actif, même s'il y a moins d'infos que d'habitude, plein de choses à voir en ligne : les clips musicaux, une exposition virtuelle de peinture, des recettes et un atelier d'écriture : www.lereperestaupre.fr

Et puis, cette année on a dû annuler Passion et Art, mais en 2021 ça va marcher. En tous cas on va tout faire pour. On va pouvoir tous être sur et autour de la place du village les 8 et 9 mai en 2021.

L'organisation a déjà commencé, les artistes de Croqu'Art s'attachent à préparer leurs beaux tableaux, il y a déjà des musiciens qui se préparent et un des avantages de ces moments avec un peu moins de choses à faire, est qu'on a plus de temps pour travailler sur nos passions (si celles-ci se passent à la maison !).

Si vous avez une passion ou si vous êtes artiste et vous voulez montrer les fruits de votre passion, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous envoyant un email à lereperestaupre@gmail.com, nous vous enverrons par la suite un formulaire d'inscription à Passion & Art. Nous demandons que les participants soient créateurs des œuvres qu'ils montrent et pour la plupart, amateurs. Les musiciens ont le droit de jouer et chanter des morceaux écrits par d'autres quand même !

On a hâte de pouvoir partager des moments conviviaux et intéressants de nouveau, même si nous sommes conscients qu'il faudra attendre encore un peu. Les masques restent de rigueur, on se dit « bonjour » de loin, ce n'est pas parce qu'on reste un peu éloigné qu'on ne s'aime pas (faut garder des distances de sécurité encore un moment) et on continue à se laver les paluches pendant que le concours des « mains les plus propres du Comté » se poursuit.

Et si vous souhaitez vous impliquer davantage dans la vie du REPÈRE, notre assemblée générale aura lieu le **vendredi 8 janvier à 18h dans la salle du conseil** (maxi 25 personnes), n'hésitez pas à inscrire cette date dans votre agenda.

Prenez grand soin de vous et passez de bonnes fêtes, au plaisir de vous voir pendant un des événements du REPÈRE, dès que cela redeviendra possible.

L'équipe du REPÈRE

A DAC (Association des Arts de Combat)

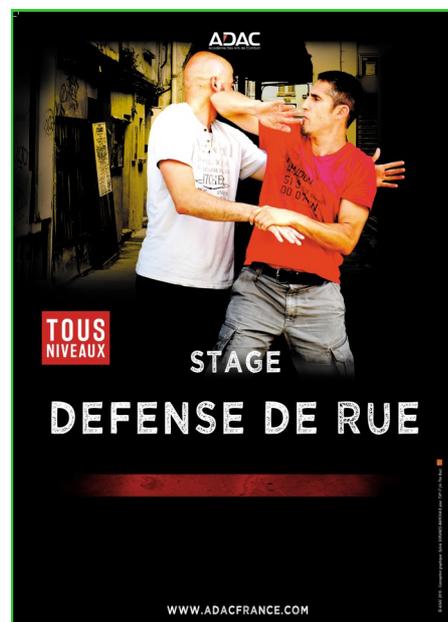
Stage Les bases efficaces d'une bonne self défense

le samedi 6 février
Salle du Tilleul
de 9h30 à 12h30.

Public âgé de plus de 14 ans.

Tarif : 25€

Renseignements au 07 67 11 78 77 ou email eququet@gmail.com (envoi de la feuille d'inscription par email)



LA VIE ASSOCIATIVE



Casajoux

La ludothèque à Saint-Etienne de Crossey continue de fonctionner.

Depuis le début du 2ème confinement, la ludothèque propose à ses adhérents d'emprunter les jeux de société de son catalogue sur prise de rendez-vous.

Ce sont actuellement plus de 300 jeux s'adressant à tous les âges qui sont disponibles pour aider les familles à passer de bons moments malgré la situation actuelle.

Que vous soyez déjà adhérent ou non, n'hésitez pas à contacter Nicolas, le ludothécaire : 07-84-50-52-87 ou par mail "casajoux@aej-crossey.fr"



Colt Express et Unlock sont les stars des emprunts de la ludothèque !



Vous trouverez également l'ensemble des jeux de la ludothèque en consultant le site internet : www.ludotheque-casajoux.fr



Collectif Demain



La Monnaie Locale s'adapte

Pendant ce confinement, nous avons été présents chaque semaine sur le marché hebdomadaire de St Etienne de Crossey pour vous permettre de changer vos euros en cairns.

À partir de Janvier 2021, nous reprendrons notre rythme de présence sur le marché une fois par mois, le premier jeudi du mois : 7 janvier, 4 février, 4 mars...

Mais à partir de janvier, vous aurez aussi une autre solution pour changer vos euros en cairns, avec le soutien de notre adhérent professionnel, La Poule aux Fruits d'Or que nous remercions.

Le fonctionnement est simple et rapide

- Vous vous connectez sur helloasso.com et saisissez « Le Cairn » dans l'onglet « rechercher une association »
- Onglet Livraison de Cairns en points relais
- Vous choisissez le montant de cairns que vous souhaitez acquérir
- Vous effectuez le paiement en ligne
- Vous récupérez les cairns commandés sur le stand de La Poule aux Fruits D'or sur le marché le jeudi après midi.

Si besoin, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : cairn.glvoiron@lilo.org



Le Sou des écoles vous présente ses meilleurs vœux !

Durant cette nouvelle année 2021, le Sou organisera plusieurs ventes à emporter, afin de permettre à nos enfants de continuer à bénéficier des activités et projets organisés par l'école du Tilleul.

Les dates à retenir sont :

Dimanche 24 janvier : vente à emporter de tartiflette sur réservation

Dimanche 21 mars : vente de vins et d'aligot-saucisses

Le Sou Des Ecoles se St AUPRE vous propose :

TARTIFLETTE

Dimanche 24 Janvier
à partir de 11h

9€ la part
SUR RESERVATION
Vente à emporter
Sous le préau devant le repère

Préparée par :

SOU des Ecoles Saint Aupre

Le SOU des Ecoles vous propose :

Dimanche 21 Mars
10h à 13h

St AUPRE

ALIGOT - SAUCISSE

8€ la part
PLACE DU VILLAGE

SOU des Ecoles Saint Aupre

INFOS GÉNÉRALES

À la garderie de SAINT-AUPRE, les CHAMPIONS DU RÉEMPLOI !



Sapin réalisé par les enfants pendant les temps de garderie grâce aux bonnes idées récup' des agents périscolaires de l'école du Tilleul de Saint-Aupre

LE RÉEMPLOI : Réutiliser, réparer, donner !

Fabriquer – consommer – jeter – fabriquer – consommer - jeter - etc. Pourquoi ne pas mettre fin à ce cycle qui va se heurter inévitablement à l'épuisement des ressources de la planète ?

En modifiant quelque peu nos habitudes de consommation, nous pouvons allonger considérablement la durée de vie de nos objets et réduire notre quantité de déchets.

Emprunter, louer, acheter d'occasion plutôt que d'acheter systématiquement du neuf, et réparer, donner, revendre, échanger plutôt que de jeter, permet d'optimiser l'utilisation de nos objets et reculer le plus tard possible le moment où il faudra s'en débarrasser.

Et au-delà de freiner l'impact de notre consommation sur l'environnement, toutes ces actions sont très souvent source d'économies !

Un appareil en panne ? Je répare ou je fais réparer ! Les acteurs de la réparation (cordonnier, réparateur électroménager...) sont près d'une centaine en Isère. Cela évite un nouvel achat, permet une économie de matière première. Si ce n'est pas possible, donnons-le ou vendons-le à ceux qui pourront le faire.

Vous pouvez également participer à un Repair Café, organisé par une association du Pays Voironnais. Dans une ambiance conviviale, une équipe de réparateurs bénévoles vous expliquera ce qu'il faut faire ou réparera vos objets lorsque c'est possible. Vous repartirez toujours avec votre objet, réparé ou non.

Pourquoi ?

Réparer, c'est l'astuce pour préserver son porte-monnaie et la planète !

Réparer un bien, c'est lui donner un second souffle et ainsi retarder l'investissement dans un nouveau matériel.

Réparer, c'est réduire la consommation des ressources (matières premières, eau et énergie) liée à la fabrication et la production de déchets.

Réparer chez un artisan réparateur qualifié, c'est participer à l'économie de proximité créatrice d'emploi et de lien social.

EN SAVOIR PLUS

Trouver un réparateur près de chez vous, Repair Café, le service Réparation (électroménager et TV) de la Ressourcerie du Pays Voironnais, Tutos réparation en vidéos !

Pourquoi acheter alors que je pourrais louer voire même emprunter ?

Au final, c'est moins de dépenses, de la place gagnée et peut-être même l'occasion de sympathiser avec les habitants du quartier.

Moins d'objets achetés c'est moins de ressources consommées pour les produire et donc plus de déchets évités !

Un annuaire en ligne pour trouver un professionnel :

<https://longuevieauxobjets.gouv.fr/>

Attention ! L'atelier Repair Café prévu le 24 janvier à Saint-Aupre est annulé (en raison du contexte sanitaire actuel).

Agenda prévisionnel 2020-2021 des ateliers
Merci de vérifier les modifications éventuelles sur notre site Web ou notre page facebook

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER
	3 Voreppe Centre social	7 Rives Centre social	5 Voreppe Centre social	9 La Buisserie La ressourcerie
	10 Charavines Salle des Cèdres	14 Charavines Salle des Cèdres	12 Charavines Salle des Cèdres	16 Charavines Salle des Cèdres
20 St Etienne de Crossey Salle du conseil	17 Voiron Centre social		19 Tullins Passiflore	24 Saint Aupre Salle des fêtes
26 Rives Centre social	25 Tullins Passiflore	28 La Buisserie La ressourcerie		30 Rives Centre social
FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
6 Voreppe Centre social	6 La Buisserie La ressourcerie	3 Voreppe Centre social		5 Voreppe Centre social
13 Charavines Salle des Cèdres	13 Charavines Salle des Cèdres	11 Coublevie Journées environnement	8 Charavines Salle des Cèdres	
20 Voiron Centre social	21 St Etienne de Crossey Salle du conseil		22 Rives Centre social	19 Voiron Centre social
27 Tullins Passiflore	27 Rives Centre social	24 Tullins Passiflore		26 Tullins Passiflore

NOS PARTENAIRES

www.repaircafe-paysvoironnais.fr
fb.repaircafe-paysvoironnais.fr
contact@repaircafe-paysvoironnais.fr

Partenaires : Pays Voironnais, Ressourcerie du Pays Voironnais, Enscape - Bassin Paris, Eco-citoyen, Centre Social Centre de la Buisserie, La Ressourcerie, Eco-citoyen.

À VOS AGENDAS !



Dimanche 24
Sou des Ecoles
Tartiflette (sur réservation)
 À partir de 11h -
 préau du REPÈRE

Janvier

Vendredi 8
AG Le REPÈRE
 18h -Salle du Conseil

Mercredi 13
Permanence Archi Conseil
 sur RDV

Février

Samedi 6
Stage self défense
 ADAC
 9h30-12h30 Salle du Tilleul

Mercredi 10
Permanence Archi Conseil
 sur RDV

St Etienne de Crossey

Janvier

Vendredi 22 et samedi 23
Nuit de la lecture
 Bibliothèque

Février

Vendredi 5
Saison culturelle - Même pas -
Cie Méli Mômes
 Concert pour enfant
 20h - Salle des fêtes

Vendredi 12
Contes d'Asie
 Association Petits bâtons
 19h - lieu à définir



*Saint Nicolas
 de Macherin*

Janvier

Dimanche 10
Atelier Yoga & Do In
 9h-12h

Février

Samedi 6
Atelier Yoga du dos & Pranayama
 9h-12h

Le petit marché de Saint-Aupre :

Tous les mardis sur la place de l'Eglise,
 de 16h à 19h



HORAIRES* D'HIVER

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 30 AVRIL

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	9h à 12h et 13h30 à 17h					
Coublevie	13h30 à 17h					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h
Rives Montferrat	Fermé	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	13h30 à 17h	

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS



NOUVEAU sur la commune :

l'application de votre Mairie est désormais
 disponible !!



Téléchargez
 l'application mobile
"POLITEIA FRANCE" et
inscrivez-vous.



- Soyez alerté en cas de risque
- Signalez une anomalie
- Recevez les actualités
- Participez à un sondage
- Echangez sur un sujet/projet

GRATUIT

Offert par votre
 Mairie



Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde
 les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.



Pour connaître
 la Pharmacie
 de garde
 la plus proche

www.servigardes.fr

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jeudi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°137

Directeur de Publication :

Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution